
Compte-rendu du conseil municipal du mardi 29 septembre 2026

Le conseil municipal s'est réuni mardi 29 septembre 2026 à 21h00 salle du conseil à Épineuil, Étaient présents : Julie VEYRAT DAL DEGAN, Stéphane LEGRAND, Maud TSCHIRHARDT, Matthieu PONZ, Christophe CHAUTAGNAT, Florence SODOYER, Tristan LEMARTINEL, Laura JONET, Frédéric LARCHER, Laurence TRAORÉ, Vincent MAIRE Françoise SAVIE EUSTACHE, Maryline JOUVEY.

Absents représentés : Dominique DETOLLE (pouvoir à Julie VEYRAT DAL DEGAN), Marilyn ORSAT (pouvoir à Tristan LEMARTINEL)

Le procès-verbal de la précédente réunion a été approuvé à la majorité (1 voix contre, Frédéric LARCHER).

Florence SODOYER est nommée secrétaire de séance.

I. Taxe sur la vacance des locaux d'habitation

Depuis 2012, Epineuil taxe ses logements vacants de longue durée : c'est la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV). Elle touche aujourd'hui les logements vides depuis au moins deux ans. En 2025, elle a concerné 21 logements et rapporté 10 005 € à la commune.

La loi de finances pour 2026 fusionne au 1^{er} janvier 2027 cette taxe et la taxe sur les logements vacants de l'État (TVL) en une seule : la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH). La TLV ne s'applique pas à Épineuil qui n'est pas classée en zone tendue. Les délibérations THLV cessent de produire leurs effets au 1^{er} janvier 2027. Pour continuer, le conseil doit instituer la TVLH avant le 1^{er} octobre 2026 puis voter son taux avant le 15 avril 2027.

A l'unanimité, le conseil municipal instaure la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.

II. Convention ADS (Application du Droit de Sols) avec la CCLTB

Ce qui constitue l'ADS est mieux connu sur le nom d'instruction des demandes d'urbanisme.

La convention existe déjà mais le taux des frais de personnel affectés à l'instruction est porté de 80 à 90 %.

Cette évolution vise à mieux tenir compte de la réalité du temps de travail consacré à l'instruction au regard des missions exercées par le service ces dernières années.

Elle tient également compte de l'évolution prochaine des missions du service, avec l'externalisation du suivi de l'élaboration du PLUi, qui nécessitera donc moins de ressources internes.

Cette répartition pourra, le cas échéant, être réexaminée dans un an afin de tenir compte de l'évolution effective des missions de ce service.

A noter également que le coût lié à l'intégration des données est dorénavant pris en charge par l'EPCI dont la commune est membre.

A l'unanimité, le conseil municipal valide le renouvellement de la convention ADS avec la CCLTB.

III. CLECT

Il s'agit cette fois de renouveler la convention de mise à disposition de services et de refacturation de charges à caractère général liées à la compétence scolaire.

Celle-ci a fait l'objet d'un important travail lors de la mandature précédente et a été validée par délibération en date du 9 mars 2026. La convention reste identique mais les noms du Président de la communauté de communes et du Maire d'Épineuil étant différents, une nouvelle délibération est nécessaire afin de pouvoir signer la convention.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

IV. Achat d'un camion à la commune de Tronchoy

Suite à la fermeture du CPI, la commune de Tronchoy propose de céder le camion muni d'une citerne et d'une pompe pour la somme de 1200 €. Ce véhicule, et en particulier le matériel compris dans le prix pourrait être utilisé par le service technique surtout à des fins d'arrosage et de nettoyage partout dans la commune. A 13 voix pour et 2 contre, le conseil municipal décide d'acheter ce camion à la commune de Tronchoy.

V. Informations diverses

- Formation des gestes qui sauvent (1^{ère} session le 31 octobre. Inscription à la mairie au heures d'ouverture. Gratuit pour les stagiaires, limité à 15 personnes)
- Opération « Nettoyons la nature » en partenariat avec Leclerc
- Création d'une commission environnement ouverte à tous les habitants du village sur inscription au secrétariat. Première réunion le 24 novembre 2026 à la mairie à 20 heures.
- Réunion publique animée par la Gendarmerie sur le thème *Sécurité, protection des biens et des personnes* à la salle André Durand le mercredi 14 octobre à 20 heures
- Information, date des prochaines commissions communales :
 - Travaux le 05 octobre
 - Associations Tourisme le 07 octobre
 - École Aînés Fêtes et cérémonies le 30 septembre

- Remerciements à l'association des Bambins spinoliens pour l'organisation « apéro nouveaux parents) et au Foyer rural pour le concert qui a eu lieu vendredi dans l'église Saint Etienne.

VI. Questions diverses

- Frédéric LARCHER : Compteurs utilisés par les gens du voyage
- Frédéric LARCHER : Entretien des bassins de rétention d'eau
- Frédéric LARCHER : Se dissocie de la majorité et se considère en opposition
- Frédéric LARCHER : Travaux de la Grande Rue Alfred Grévin et « petits travaux »
- Frédéric LARCHER : Création de trottoirs rue de derrière la ville
- Françoise SAVIE EUSTACHE : comptes-rendus des commissions de la CCLTB

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h05.

La secrétaire, Florence SODOYER